

Commission communale pour l'accessibilité

Commission communale pour l'accessibilité

Présentation de la CCA

La commission communale pour l'accessibilité se compose des représentants de la commune, d'associations ou organismes en faveur des personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.

Elle a pour missions :

- De dresser le constat de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.
- D'établir un rapport annuel présenté en conseil municipal
- De faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- D'organiser un recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.
- De tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

Le maire préside la commission et arrête la liste de ses membres.

Membres de la CCA

- Monsieur Pascal THÉVENOT Maire de Vélizy-Villacoublay - Président de la CCA
- Madame Magali LAMIR 1^{ère} Adjointe au Maire chargée des Solidarités
- Monsieur Frédéric HUCHELOUP Adjoint au Maire chargé de l'Environnement et du Cadre de vie
- Madame Elodie SIMOES Adjointe au Maire chargée des Associations et Activités Sport-Nature-Santé
- Madame Johanne LEDANSEUR Adjointe au Maire chargée des Affaires générales et Ressources humaines
- Madame Dominique BUSIGNY Conseillère municipale
- Madame Valérie SIDOT-COURTOIS Conseillère municipale
- Monsieur Jean-Louis EBRAN Délégué régional des Yvelines de l'Association Française des Sclérosés en plaques (AFSEP)
- Madame Dominique HUGON Vice-présidente de l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés (APEI)
- Monsieur Jean-Marc CHAUVÉAU Conseiller départemental de la délégation des Yvelines ? Association des Paralysés de France (APF)
- Monsieur Marcel MEURIN Responsable accessibilité Yvelines du comité AVH des Yvelines (AVH)
- Madame Nathalie PRIVÉ Suppléante pour l'AVH des Yvelines
- Madame Martine DESRUÉS Vice-présidente de l'Union Nationale des Amis et Familles des Malades Psychiques de Yvelines (UNAFAM)
- Madame Marie-Dominique POPULO DE CHAVIGNY Directrice Entraide Universitaire ? MAS Lucie NOUET
- Monsieur Laurent FLEURY Directeur de l'ESAT Lucie NOUET ? Suppléant Entraide Universitaire
- Madame Rosali ORSINI Association Entraide aux Malades de la Myofasciite ? Macrophages
- Monsieur Yves LACAUSTE Membre Représentant des Seniors
- Madame Anne CHAUDOT Membre Représentant des Parents d'Élèves concernés par le Handicap
- Monsieur Olivier DEPAIX Membre Expert
- Madame Coline GAULTIER Membre Expert
- Monsieur Jean-Paul HUTEAU Président de l'Association des Commerçants de Louvois
- 1 représentant de la Direction générale des services
- 1 représentant du Centre communal d'action sociale
- 1 représentant du service handicap- accessibilité
- 1 représentant du Pôle développement du territoire et solidarité
- 1 représentant du Pôle valorisation du patrimoine

Documents

[Guide du handicap](#)

[saber m](#)

[La loi du 11 février 2005](#)

Contacto

CCAS

5 avenue du Capitaine Tarron
78140 Vélizy-Villacoublay

